



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral  
Le portail du Gouvernement suisse

# Le Conseil fédéral approuve le rapport sur les conséquences économiques de la crise du COVID-19

**Berne, 26.06.2024 - Le 26 juin 2024, le Conseil fédéral a approuvé le rapport « Conséquences économiques de la crise du COVID-19 ». La pandémie de coronavirus a induit des coûts économiques considérables. Les mesures prises pour atténuer les conséquences économiques de cette crise avaient un caractère exceptionnel et ne sauraient servir de modèle pour des crises futures. De bonnes conditions-cadres et des finances publiques saines sont les meilleures garantes d'une économie résiliente.**

Le rapport « Conséquences économiques de la crise du COVID-19 » analyse principalement les conséquences économiques globales et fournit de précieux enseignements pour la politique économique dans la perspective de crises futures.

La pandémie de coronavirus a plongé l'économie mondiale dans sa pire crise depuis la Seconde Guerre mondiale. L'économie suisse a elle aussi été touchée de plein fouet. Au printemps 2020, à l'instar d'autres pays, la Suisse a pris des mesures de large portée pour enrayer la propagation du virus, qui ont fortement restreint l'activité économique. Sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), une étude a été menée sur l'impact économique des mesures ordonnées lors de la crise du COVID-19. Elle montre que les coûts économiques de cette crise ont été élevés, du fait également des développements à l'étranger et des changements de comportement de la population. Si la Suisse n'avait pas adopté de mesures d'atténuation, elle aurait vraisemblablement connu un effondrement économique.

## Mesures d'atténuation extraordinaires

Pour contrer la vaste paralysie de l'économie, des mesures d'atténuation d'une ampleur sans précédent ont été déployées pendant la pandémie. Des études sur le chômage partiel, les allocations pour perte de gain COVID-19, les crédits COVID-19 et les mesures pour les cas

de rigueur ont conclu que ces mesures ont été efficaces d'un point de vue économique global et qu'elles ont contribué à éviter une spirale de crise ainsi que des vagues de licenciements et de faillites à grande échelle. Ces mesures ont toutefois nécessité l'engagement de moyens fiscaux considérables, la Confédération leur ayant consacré près de 29 milliards de francs au total.

Les mesures d'atténuation prises durant la crise du coronavirus ne sauraient servir de modèle pour de futures crises vu la difficulté d'en prédire la nature, la durée et les effets. L'État et les milieux économiques peuvent néanmoins se préparer à de futures crises. Des finances publiques saines contribuent indéniablement à donner à l'État la latitude nécessaire sur le plan budgétaire en cas de crises extraordinaires. Les entreprises financièrement résilientes sont mieux armées pour affronter des périodes économiquement difficiles. Elles doivent donc se prémunir en constituant des réserves. Conjuguées à de bonnes conditions-cadres, la résilience financière est essentielle pour anticiper de futures situations de crise.

---

## Adresse pour l'envoi de questions

Communication DEFR, 058 462 20 07, [info@gs-wbf.admin.ch](mailto:info@gs-wbf.admin.ch)

---

## Documents

 [Kaiser/Krämer/Kienast/Föllmi \(2024\): « Wirtschaftliche Auswirkungen der angeordneten Massnahmen in der Corona-Krise ». Grundlagen für die Wirtschaftspolitik Nr. 53, Staatssekretariat für Wirtschaft SECO, Bern, Schweiz. \(PDF, 3 MB\)](#)

 [Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 20.3132 de la CER-E « Conséquences économiques de la crise du coronavirus » \(PDF, 1 MB\)](#)

## Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html> 

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

<http://www.wbf.admin.ch> 



<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-101611.html>